

n°	catégories	questions	réponses	màj
1	Accès aux formulaires (PAD)	Quand l'outil de dépôt sera-t-il disponible? Où se trouve le lien?	L'ouverture est soit indiquée dans la décision FranceAgriMer, soit sur le site internet de FranceAgriMer, le lien est ou sera en ligne également sur la page du dispositif sur le site internet: <a href="https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise">https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise</a> , "demander cette aide" / "comment". <b>L'ouverture est programmée du 30/05/2022 14h au 17/06/2022 14h</b>	initiale
2	Accès aux formulaires (PAD)	Où est mon numéro de télésager?	<b>Vous n'avez pas besoin de numéro de télésager</b> et vous n'avez pas besoin d'inscription préalable au portail ni de numéro de télésager. <b>Seul le numéro SIRET vous est demandé.</b> L'accès se fait uniquement via la plateforme "PAD", par le lien qui sera disponible sur le site Internet de FranceAgriMer.	initiale
3	Accès aux formulaires (PAD)	J'ai un message d'erreur quand je me connecte au site/je n'arrive pas à y accéder.	Vérifiez l'adresse utilisée Mettez à jour votre navigateur internet (Internet Explorer, Firefox/Mozilla, Chrome, etc.) Si vous avez une alerte de sécurité : Vous pouvez poursuivre sur les sites de FranceAgriMer sans crainte : notre certificat a bien été délivré par une autorité de certification officielle. Le cas échéant, cliquez sur « avancé » et acceptez FranceAgriMer comme site de confiance.	initiale
4	Accès aux formulaires (PAD)	Mon numéro SIRET n'est pas reconnu	Le message « Le numéro SIRET renseigné est invalide » apparaît à la saisie: Vérifier la saisie des numéros, notamment le nombre de zéro et les deux derniers chiffres. Votre SIRET doit impérativement être enregistré et actif dans le répertoire SIRENE. Si votre SIRET est fermé ou si vous n'avez pas de SIRET vous ne pouvez pas déposer une demande d'aide. Si vous avez demandé l'exclusion de la liste de diffusion commerciale, voici la procédure à suivre pour accéder à l'aide : La demande doit être effectuée via le formulaire électronique accessible sur le site insee.fr à l'adresse suivante : <a href="https://statut-diffusion-sirene.insee.fr/">https://statut-diffusion-sirene.insee.fr/</a> Pour utiliser le formulaire électronique, vous devez vous authentifier via France Connect, à partir d'un de vos comptes existants parmi les suivants : « Impots.gouv.fr », « Ameli.fr », « IDN La Poste », « Mobile Connect et Moi » ou « MSA ». Puis vous accédez à la page de changement de votre statut de diffusion publique, vous devez indiquer votre numéro siren (9 chiffres) et votre date de naissance. Cette procédure électronique permet une mise à jour effective du répertoire Sirene sous 2 jours ouvrés. Vous pourrez le constater en consultant le répertoire Sirene, via le service proposé par l'Insee sur le site internet <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a> , dans la rubrique "Obtenir un avis de situation au répertoire SIRENE." <b>En cas d'urgence, informez immédiatement FranceAgriMer pour avoir l'accès au plus vite.</b>	initiale
5	Accès aux formulaires (PAD)	La raison sociale et/ou l'adresse qui s'affichent ne sont pas bonnes.	Vérifiez que le SIRET saisi est bien le vôtre que le code NIC (les 2 derniers chiffres) est bien le bon.  -Vérifiez éventuellement votre SIRET en saisissant votre SIREN (9 chiffres) sur le répertoire SIRENE de l'INSEE ou sur le site de SOCIETE.COM <a href="http://avis-situation-sirene.insee.fr/">http://avis-situation-sirene.insee.fr/</a> <a href="http://www.societe.com/">http://www.societe.com/</a>  -Si vous avez bien saisi votre SIRET mais que l'adresse ou la raison sociale n'est pas bonne, il vous appartient faire mettre à jour ces éléments auprès de l'INSEE. Aucune modification n'est possible sur le site de FranceAgriMer. Vous pouvez néanmoins déposer une demande.	initiale
6	Accès aux formulaires (PAD)	Je ne connais pas mon SIRET.	Il vous appartient d'être en possession de ces informations obligatoires. Vous pouvez éventuellement consulter le site SOCIETE.COM pour chercher votre SIRET <a href="http://www.societe.com/">http://www.societe.com/</a>	initiale
7	Accès aux formulaires (PAD)	j'ai plusieurs SIRET, comment déposer ma demande	une seule demande par SIREN est accepté. C'est le SIRET du siège de l'exploitation qui doit alors être utilisé.	initiale

8	Mon dossier dématérialisé	Je n'ai pas reçu le courriel d'initiation de la démarche	<p>Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boîte de réception électronique.</p> <p>Sinon demandez à FranceAgriMer par mail de modifier votre adresse électronique ou à défaut, recommencez la démarche et vérifiez bien la saisie de votre adresse électronique. En effet, une erreur de saisie est souvent à l'origine de la non-réception du courriel</p> <p>Vérifiez notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les séparateurs qui peuvent être confondus : . ou - ou _</li> <li>- la présence de chiffres dans l'adresse</li> <li>- l'extension .com ou .fr ou autre</li> </ul> <p>Si vous recommencez la démarche, la première demande ne sera pas prise en compte</p>	initiale
9	Mon dossier dématérialisé	Je n'arrive pas à accéder au formulaire en cliquant sur le lien	<p>Cliquez sur le lien dans le courriel. Essayez de changer de navigateur.</p> <p>Cliquez ensuite sur le bouton ACCEDER AU FORMULAIRE</p>	initiale
10	Mon dossier dématérialisé	Je n'ai pas reçu le courriel avec l'attestation de dépôt	<p>Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boîte de réception électronique.</p> <p>Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.</p> <p>Si vous n'avez reçu aucun courriel, l'adresse mail est probablement erronée, voir</p>	initiale
11	Mon dossier dématérialisé	Je ne suis pas sûr d'avoir validé ma demande	<p>Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée. En l'absence d'accusé de dépôt, votre demande n'est pas valide.</p>	initiale
12	Mon dossier dématérialisé	Je n'arrive pas à enregistrer le formulaire	<p>Sur le formulaire, vérifiez que tous les champs marqués d'une étoile rouge sont bien renseignés et qu'il n'y a pas de message d'alerte (rouge) vous informant de votre inéligibilité.</p>	initiale
13	Mon dossier dématérialisé	Je n'arrive pas à valider ma demande	<p>Vérifiez que les pièces obligatoires sont bien téléchargées (pièces téléchargées ou case cochée).</p> <p>D'autres pièces ne sont pas obligatoires pour l'enregistrement mais peuvent être nécessaires à l'éligibilité de votre dossier :</p> <p>Si vous n'êtes pas concerné par ces deux documents, cochez la case « déclarer sans objet » pour pouvoir valider.</p> <p>Vérifiez que vous avez bien coché la case des CGU</p>	initiale
	Mon dossier dématérialisé	Puis je déposer plusieurs demandes ?	<p>Non, une seule demande validée est prise en compte.</p>	initiale
15	Mon dossier dématérialisé	Ma demande est validée mais je me suis trompé et je souhaite la corriger	<p>Il n'est pas possible de corriger la demande validée, demandez à FranceAgriMer (<a href="mailto:resilience.ukraine.agri@franceagrimer.fr">resilience.ukraine.agri@franceagrimer.fr</a>) de vous RETOURNER le dossier pour correction AVANT la date limite de dépôt.</p>	initiale
16	Mon dossier dématérialisé	Je n'ai pas validé ma demande	<p>Votre demande ne sera pas prise en compte. Il est impératif de valider la demande</p>	initiale
17	Mon dossier dématérialisé	Contact support aide à la saisie.	<p>Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions dans le guid de dépôt, dans cette FAQ et sur le site de FranceAgriMer vous pouvez contacter FranceAgriMer par courriel en décrivant précisément votre problème ou le blocage rencontré afin qu'une solution précise vous soit apportée.</p> <p><a href="mailto:resilience.ukraine.agri@franceagrimer.fr">resilience.ukraine.agri@franceagrimer.fr</a></p>	initiale
18	Mon dossier dématérialisé	Je souhaite vérifier que vous avez bien reçu ma demande et mes documents	<p>Un accusé de dépôt est envoyé sur votre adresse mail. Le statut de votre demande doit être "déposé"</p> <p>Aucune autre confirmation ne sera faite.</p>	initiale
19	attestation par un tiers de confiance	je n'ai pas encore reçu mon attestation, que faire?	<p>l'attestation doit être déposée dans le PAD au moment du dépôt et dans tous les cas avant la date limite de dépôt.</p>	initiale

20	diagramme capitalistique (régime Ukraine)	Que ce que c'est?	Il s'agit d'un document sans formalisme prerequisites indiquant les parts détenues dans d'autres sociétés (nommée avec SIRET) ou les sociétés qui détiennent des parts de la structure demandeuse. <b>Ce document n'est utile que si vous entretenez des liens capitalistiques précités avec des entreprises ayant eu des aides du régime UKRAINE</b>	initiale
21	PACAGE	je n'ai pas de numéro PACAGE	le pacage n'est pas obligatoire dans le teleservice	initiale